

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 14 courant, M. Menel, Jean-Hippolyte, en religion Frère Idilonien, Directeur de l'Ecole chrétienne communale de Poy-l'Evêque, est nommé Officier d'Académie.

Chemin de fer de Cahors à Moissac.

Les populations intéressées se préoccupent à juste titre du tracé de la ligne de chemin de fer de Cahors à Moissac. Des pétitions circulent. Du choc des idées pourra sortir de très bons avis dont MM. les ingénieurs tiendront compte en même temps que l'Etat, dont la mission est de sauvegarder les intérêts généraux qu'on ne saurait en aucun cas sacrifier à des intérêts de clocher.

Nous recevons communication d'une pétition qui se signe en ce moment dans tout le pays intéressé. Elle nous paraît digne de l'attention sérieuse des hommes compétents et du gouvernement. Il est certain que, au point de vue des facilités d'exécution et de la satisfaction légitime du plus grand nombre, le tracé du chemin de fer projeté de Cahors à Moissac, par la vallée du Lindou, offre des avantages considérables qui ne sauraient échapper aux hommes de l'art. Voici la pétition dont nous avons reçu copie :

A Monsieur le Ministre des travaux publics

Monsieur le Ministre,

Nous soussignés, Maires, Conseillers municipaux et propriétaires avons l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur les avantages du tracé par la vallée du LINDOU, de la ligne du chemin de fer projeté de CAHORS à MOISSAC.

Les études que vous avez ordonnées dans les deux vallées concurrentes de la BARGUELONNE et du LINDOU, ne peuvent que faire ressortir en faveur de cette dernière les avantages suivants :

1° Abrégé du parcours total d'au moins 6 kilomètres, et ce dans le parcours très coûteux des versants du Lot.

2° Tracé intermédiaire et à égale distance de 8 kilomètres des deux chefs-lieux de canton, Montcuq et Castelnaud, qui compense par ses avantages pour Castelnaud, son inconvénient pour Montcuq.

3° Tracé en ligne droite dans les versants de la Garonne, avec pente uniforme très faible sur des terrains égaux, réguliers, sans gorges à franchir et par conséquent sans terrassements à élever, sans tunnels à pratiquer, et dans une vallée très fertile et très peuplée.

Nous osons espérer, Monsieur le Ministre, que toutes ces considérations vaudront aux soussignés, de la part de Messieurs les Ingénieurs, l'étude la plus attentive du tracé sus-mentionné.

Confiants dans votre justice et dans la légitimité de notre demande,

Nous vous supplions, Monsieur le Ministre, etc. (Suivent les signatures.)

Les épreuves du volontariat.

Les instructions suivantes viennent d'être adressées aux généraux commandants de corps d'armée, relativement à la manière dont il devra être procédé, en 1880, pour les candidats à l'engagement conditionnel :

Les épreuves consistent en une composition écrite et un examen oral.

La composition écrite s'effectuera au chef-lieu du département.

Pour assurer la régularité et le bon ordre dans cette partie des examens, le général commandant le corps d'armée prendra, de concert avec le Préfet, des mesures analogues avec celles qui sont en usage pour le concours d'admission à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

On adressera, en temps utile, au préfet de chaque département le pli cacheté contenant le texte de la dictée et l'énoncé du problème.

Ce pli qui ne doit être ouvert qu'en séance, sera remis à l'officier chargé de la surveillance au moment où la séance s'ouvrira.

Tous les candidats devront être convoqués pour le 30 août prochain, à 8 heures précises du matin. L'appel terminé, l'officier chargé de surveiller distribuera aux candidats des feuilles sur lesquelles chacun devra mentionner ses noms et prénoms ainsi la série dans laquelle il est inscrit. Cette distribution terminée, le pli cacheté sera ouvert en présence des candidats.

A partir de ce moment, aucun retardataire

ne pourra être admis dans la salle.

Le texte de la dictée sera d'abord lu à haute voix, puis dicté et lu de nouveau. Il sera accordé à chaque candidat cinq minutes pour corriger sa dictée. Les copies seront ramassées, et on commencera la dictée du problème. Les candidats auront une heure et demie pour travailler cette partie de l'épreuve.

Aussitôt que la composition écrite sera terminée, l'officier de service apposera son visa sur les copies les classera par séries (agriculture, commerce, industrie), et les enverra de suite au président de la commission d'examen.

Les correcteurs seront choisis parmi les officiers en résidence au chef-lieu du corps d'armée.

Dans la correction du problème entrent deux appréciations :

Le raisonnement et l'application des règles. Les erreurs matérielles doivent être comptées moins rigoureusement que les fautes de raisonnement.

Il sera attribué aux deux parties de l'examen écrit, les notes prises dans la série des nombres entiers de 0 à 20 ayant respectivement les significations : nul, très-mal, médiocre, et jusqu'à parfaitement.

Chacune de ces notes sera ensuite multipliée par les coefficients 25 pour la dictée et 15 pour le problème.

La somme des produits donne le nombre total des points obtenus pour l'ensemble des épreuves.

La liste de classement indiquant en regard de chaque nom le nombre des points obtenus par les candidats sera affichée par les soins du préfet à la porte du lieu d'examen.

Le 8 septembre au plus tard, les présidents de commissions enverront au ministre, un état exclusivement numérique indiquant le classement des candidats par le nombre des points obtenus.

Le ministre examinera alors l'ensemble de l'opération dans toute la France et déterminera le nombre de points indispensable pour l'admission à l'examen oral.

Ce chiffre sera publié au Journal officiel et communiqué aux présidents de commissions, qui adresseront au préfet de chaque département un état indiquant les noms des candidats admissibles à l'examen oral, et la date à laquelle chacun d'eux, à partir du 27 septembre prochain, se présentera devant la commission d'examen au chef-lieu de la région.

M. le général commandant la subdivision du Lot passera la revue demain dimanche à 7 heures 1/2 sur le boulevard, au 7^e de ligne et aux réservistes, qui formeront réunis un effectif d'environ 3,000 hommes.

Nous recevons de l'administration du lycée de Cahors, la liste des élèves de cet établissement universitaire qui viennent de subir avec succès les examens du baccalauréat :

Baccalauréat ès-sciences complet.

Vasticar, Paul, de Boulogne-sur-mer.

Baccalauréat ès-lettres, 2^e partie.

Conderec, Nama, de Cénévrières (Lot).

Delpuch, Léon, de Cahors.

Ilbert, Camille, de Cahors.

Parvioux, Léon, de Cahors.

Raygasse, Jean-Baptiste, de Villefranche d'Aveyron.

Rigaldies, Henri, de Frayssinet-le-Gélat.

Roche, Joseph, de Souillac.

Vasticar, Eugène, de Boulogne-sur-mer.

Baccalauréat ès-lettres 1^{re} partie.

Austruy, François, de Cuzorn.

Bénéch, Paul, de Cahors.

Brucel, Ludovic, de Marmillac.

Maratech, Vincent, de Cahors, mention honorable assez-bien.

Pechméja, Antoine, de Sanzet.

Rossignol, Georges, de Buenos-Ayres (Amérique-du-Sud).

La distribution des prix du Collège d'Istrie de Prayssac a eu lieu le dimanche, 22 août. Nous espérons pouvoir donner un compte-rendu de cette brillante solennité.

L'école communale de Poy-l'Evêque, dirigée

par les Frères des Ecoles chrétiennes, a obtenu les succès suivants pendant la période quinquennale 1875-1880.

Table with 2 columns: Item and Value. Items include Certificats d'études prim., Ecoles d'arts-et-métiers, Brevets de capacité pour l'enseig. prim., etc. Total: 410.

La question intéressante et utile des chemins vicinaux occupe dans le Journal Officiel une place importante. Ces chemins sont l'objet de trois répartitions différentes s'élevant ensemble à 5,750,000 fr. Cette somme résulte des lois des 11 juillet 1868 et 25 juillet 1873. Elle est la treizième annuité, de la subvention accordée aux communes pour leurs chemins vicinaux.

L'Officiel publie trois états de répartition, l'un de 4,800,000 fr., l'autre de 750,000 fr., le dernier de 200,000 fr., faits par le ministre de l'intérieur entre tous les départements.

Nous lisons dans le Journal de Toulouse :

Pendant l'orage de lundi dernier, la grêle est tombée abondamment sur les confins de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne ; une partie de la plaine comblée en grande partie en vignes, qui s'étend entre Pompignan, Frontan et Villaudric, a été fortement grêlée ; sur quelques points, la moitié de la récolte a été emportée.

Nous lisons dans le Journal de Lot-et-Garonne :

Un drame des plus terribles, pouvant provoquer chez une mère les plus cruelles angoisses, est bien celui qui s'est passé avant-hier, sur la route de Bordeaux, près le Pont-Canal, vers dix heures du matin.

Mme C... et sa fille rentraient chez elles, lorsqu'elles aperçurent, accourant au-devant d'elles, une vache en furie. Seules sur la route, à cette heure, elles cherchent un abri pour éviter l'animal furieux ; la haie qui borde la route n'offre aucune issue et l'attaque est si rapide que la mère ne doit son salut qu'à un tas de pierres qui la sépare de sa fille. Celle-ci n'a entre ses mains d'autre arme que son ombrelle, impuissante hélas ! à la défendre. Aussi l'animal baisant la tête saisit la pauvre enfant par la taille et la lance en l'air. Mme C... fut portée immédiatement aux bains des lles où les premiers soins lui furent donnés.

Fort heureusement les cornes de la vache n'ont point pénétré dans les chairs et Mme C... en sera quitte pour de fortes contusions dont sa jeunesse ne tardera pas à triompher.

Nous lisons dans le Journal des Landes, d'hier :

Un très grand malheur vient d'arriver à Commensacq, canton de Sabres.

La foudre est tombée sur une écurie dépendant du château de Mme Lafon et a tué deux enfants qui s'y trouvaient ; elle en a blessé un troisième. Quelques-uns des animaux qui étaient dans cette écurie ont été également foudroyés.

La population de Commensacq et des localités voisines est vivement impressionnée.

Le Mémorial de la Loire mentionne un curieux effet de la foudre.

Un jeune homme passait jeudi dernier pendant un violent orage sur la route de la Richelandière, portant à la main une lanterne de voiture qui n'était pas allumée. Tout à coup, il ressentit sur son bras comme une secousse violente, il lui sembla que le tonnerre venait de tomber sur lui ou tout près de lui. Quel ne fut pas son étonnement quand il s'aperçut que sa lanterne était allumée !

SITUATION ECONOMIQUE OU FINANCIERE

DU DEPARTEMENT DU LOT Par M. L. de LAMBERTERIE, ancien Député (Suite)

Nous croyons, d'après cela, que nous devons demander à l'Etat :

- 1° La péréquation immédiate de la contribution foncière ;
2° Un rehaussement de 12 0/0 sur le prix de nos tabacs ;
3° L'exécution, dans le plus bref délai, des lignes de chemin de fer décrétées par la loi du 31 décembre 1875 ;
4° Enfin, une large part dans la répartition des canaux d'irrigation dont les projets sont étudiés en ce moment.

Les revenus fonciers ont été évalués, en France, à cinq époques différentes, en 1821, avant la loi du 31 juillet de cette même année, en 1821, postérieurement à cette loi, en 1851, en 1862, en 1874.

Le département du Lot occupe, parmi les départements les plus surchargés : le 12^e rang d'après la première évaluation ; le 2^e, ex æquo avec 15 autres départements, d'après la seconde ; le 3^e, d'après la troisième ; le 31^e d'après la quatrième et le 10^e d'après la dernière (1).

Son contingent s'élevait : En 1821, avant l'application de la loi du 31 juillet de cette année, à 12,48 p. % de son revenu net.

En 1821, après l'application de cette loi, à 11,11 % de son revenu net.

En 1851 à 8,26 %.

En 1862 à 5,66 %.

En 1874 à 5,46 %.

Il n'aurait dû être, que de 10,64 % à la 1^{re} date.

— 9,79 % à la 2^e id.

— 6,06 % à la 3^e id.

— 5,15 % à la 4^e id.

— 4,24 % à la 5^e id.

En 1874, le Lot a payé 1,278,820 fr.

Il n'aurait payé que 991,224 fr., si la dernière évaluation avait servi de base à la répartition du contingent, ci. 991,224 fr.

Il a donc payé 287,425 fr. en trop d'après cette même évaluation, ci. 287,476 fr.

Bien que dans notre étude de 1874, nous ayons signalé l'excédant d'impôt que nous avons payé depuis 1791 pour la contribution personnelle et mobilière, nous n'en réclamons pas la péréquation.

L'importance de cette péréquation a diminué et va diminuer encore tous les cinq ans.

En 1832, notre contingent personnel et mobilier formait la 133^e partie du contingent général.

Il était de 349,878 fr. sur 46,800,000.

En 1874, il ne forme plus que la 170^e partie de ce même contingent général.

Il n'a plus été que de 277,241 fr. sur 47,284,929.

Cette diminution a pour cause l'application de l'art. 31 de la loi du 21 avril 1832, portant qu'en 1834 et ensuite de 5 années en 5 années il serait soumis aux Chambres un nouveau projet de répartition entre les départements, tant de la contribution personnelle et mobilière que de la contribution des portes et fenêtres.

Les répartitions opérées en vertu de cette disposition ont successivement amené pour notre département un dégrèvement, qui, en comparant la somme payée en 1832. 349,878

avec celle que nous avons payée en 1874. 277,241

se chiffre par. 72,637

On voit par là combien nous avons été primitivement maltraités dans la répartition de cette contribution.

Notre contingent est encore trop lourd, mais il va se réduire encore tous les 5 ans, jusqu'au jour où la péréquation sera complètement faite.

(1) Le 23 avril 1873, M. le ministre des finances a produit des diverses évaluations à l'appui d'un projet de loi présenté à la Chambre des députés portant ouverture du crédit d'un million pour la mise à exécution de l'art. 4 de la loi du 3 août 1875, relatif à une nouvelle répartition du principal de la contribution foncière.

On trouvera ces documents dans l'Officiel du 16 avril 1876.

Nous donnons ici, comme annexe, les évaluations de 1874.

Mais, au lieu de classer les départements, ainsi que l'a fait le Ministre des finances, dans l'ordre alphabétique, nous les classons dans l'ordre déterminé, pour chacun d'eux, par le rang que leur assigne le chiffre du rapport de leur contingent avec leur revenu net.

D'après les tableaux produits à l'appui d'une proposition de loi relative aux évaluations du revenu foncier et des valeurs locatives d'habitations que nous avons présentée à l'Assemblée nationale dans la séance du 23 juillet 1875, et qui fut renvoyée à la commission des évaluations cadastrales, tableaux que nous avons dressés sur la copie des évaluations de 1851 conservée au Crédit foncier de France, et dont l'original avait été brûlé en 1871, dans l'incendie du ministère des finances, le département du Lot était le deuxième parmi les départements les plus imposés.

On trouvera ces tableaux dans les Annales de l'Assemblée nationale p. 41, 49 et suiv.

D'après ces tableaux, au lieu de 1,263,955 qu'il avait payés en 1857, ci. 1,263,955 le département n'aurait dû payer que. 851,258

Il a donc payé en trop. 409,727 (A suivre).

Une triste nouvelle nous arrive du département du Tarn. Le plus jeune fils de M. le baron Reille est mort au château de Sout-Berg, qui fut la résidence du maréchal Soult, grand-père de M^{me} la baronne Reille.

Le petit séminaire de Montfaucon

ET M. L'ABBÉ MARC CALMON
Monsieur le Directeur,

Mardi dernier, 17 août, avait lieu la distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Montfaucon. Il est regrettable qu'une main plus habile ne vous en ait pas déjà envoyé le compte-rendu. En voici un qui aura du moins le mérite de l'exactitude.

La fête était présidée par Mgr l'Evêque de Cahors. A ses côtés se groupait un nombreux clergé. On est si heureux de revoir les lieux où on a passé les meilleures années de la vie!

La séance fut ouverte par une magnifique fanfare dirigée par un élève, M. Calamy, de Figeac. Elle a exécuté quelques grands morceaux de belle musique: *La croix de Jérusalem*, le *Sommeil de Diane*. Aussi a-t-elle été chaleureusement applaudie. Le jeune président de l'académie littéraire, M. Lavergne Edmond, de Salviac, l'un des boursiers, déjà bachelier l'année dernière, est venu exposer à Mgr et à l'assemblée, en termes magnifiques le programme de la fête. Mais ce qui a fait les honneurs de la journée, ce qui avait attiré de tous les points du département de nombreux auditeurs (parce que le bruit en avait transpiré) c'était un nouveau drame en cinq actes, composé pour la circonstance par M. l'abbé Marc Calmon, professeur de seconde. C'est la troisième fois depuis quatre ans qu'il est entré dans la carrière poétique, et chaque fois avec un succès croissant. L'éloge de sa pièce *Roland* a déjà paru il y a deux ans dans l'*Union*, le *Français*, la *Revue littéraire* et autres grands journaux de Paris. Cette année-ci il a choisi un autre sujet national et patriotique plus encore que Roland à Roncevaux, c'est *Le siège d'Uxellodunum*. Un beau sujet on le voit. Il a droit d'intéresser non seulement le Quercy mais la France entière puisque ce fut le dernier boulevard des Gaules. Au reste les vieilles traditions, les gloires ou les malheurs de la patrie, voilà les sujets que semble préférer son âme ardente et française et il les traite de main de maître. Cette fois, il s'est encore surpassé.

Tout le monde connaît la donnée historique de ce drame; César est vainqueur sur tous les points des Gaules. Vercingétorix est prisonnier; Luctère, son lieutenant, se renferme dans Uxellodunum avec une poignée d'hommes et tient tête pendant une année entière au génie de César et aux efforts des Romains conjurés. Mais César, on le sait, parvient à priver d'eau la forteresse. Elle est forcée de se rendre; et tous ses défenseurs ont les poings coupés.

C'est sur ces quelques données que M. l'abbé Calmon a bâti son drame, et sans intrigue amoureuse, par les seuls nobles sentiments de patriotisme, de bravoure, d'abnégation, de dévouement, ou la lâcheté des trahisons et par des vers dignes des grands maîtres il a tenu sous le charme, pendant près de trois heures, environ trois mille spectateurs!

Aussi, où trouver surtout dans les pièces de nos jours, des pensées plus belles et mieux exprimées? Dès le début et tout le long de la pièce on est, pour ainsi dire, forcé d'applaudir. L'amour filial par exemple: quand Vergassillam raconte à son fils Luctère la mort de sa mère et de sa femme.

« Et je n'étais pas là, moi, pour les protéger! » S'écrie le jeune héros. Il va pleurer. Mais non, ne pleure pas, cherche à les bien venger Luctère: à ta fureur il faut qu'on reconnaisse Combien ton cœur aux tiens réserve de tendresse. Il craignait surtout pour son fils mais apprenant qu'il est sauvé.

Je n'ai pas tout perdu dans l'horrible naufrage Et mon père et mon fils relèvent mon courage Nous voilà réunis tous les trois, c'est assez. »

Quand il voit enfin son Gallus, Je ne puis de le voir rassasier mes yeux Mon Gallus... que l'épée Te va bien... Quel légitime orgueil et quelle consolation

pour un père. Il n'ose en attribuer le mérite qu'à son vieux père Vergassillam, qui répond: « Ma tâche était facile... »

Toujours, dans notre race, on est brave en naissant. » Gallus le montre bien en effet qu'il est brave. Quand on veut l'éloigner du conseil des Gaulois: « Oubliez ma jeunesse en voyant mon courage, (dit-il) Car dans mon petit corps j'ai un grand cœur. »

Et Luctère quand le vieux Vergassillam veut le détourner de la lutte: « Si tu fermes les yeux je ne puis te convaincre... » « Je les ferme à la peur, mais non pas au devoir. »

Comment ne pas applaudir de pareils vers? Et ce même Luctère quand il retrouve par deux fois son Gallus dans les fers: Tu mourras moins, mon fils, de ta mort que moi-même!

Il faudrait pouvoir citer ici des passages entiers, surtout celui-ci vraiment digne d'Homère. Vergassillam ne pouvant détourner ses fils du combat se résigne en laissant échapper cette plainte: « J'avais pour mes vieux jours formé des beaux rêves. Je me disais: « Enfin, je verrai chaque soir Mon heureuse famille à ma table s'asseoir... Nous goûterons la paix du foyer domestique, Gallus écoutera quelque légende antique Tantôt assis, tantôt jouant sur mes genoux... Ainsi sous mes regards il croîtra chaque année, Et quand viendra pour lui le jour de l'hyménée, De mes tremblantes mains je bénirai son front... »

Quelle simplicité tendre et rafraichissante au milieu de ces bruits étouffants de guerre et d'extermination!

Mais c'est surtout le dévouement à la patrie et le désintéressement qui font aimer et applaudir les héros de la pièce. Comme il est beau ce druide Wiridumar s'exposant sciemment à mille chances de mort pour une seule qu'il peut avoir de sauver encore la ville en allant puiser au fleuve malgré les archers romains.

« Mon estime pour vous est grande n'est-ce pas! lui dit Luctère: « J'ose vous commander de courir au trépas! » — Merci je m'en sens fier et mon cœur se ranime. »

répond-il. Et ce monologue de Luctère: « Va mourir, va mourir brave Wiridumar Ton cœur souffrirait trop de voir ici César... »

Il faudrait citer tout le passage... « Du moins j'ai vu ici voyant ton fort debout Ma Gaule! ton bonheur me consolait de tout... »

Voyant tous ses soldats découragés, le héros a un instant de faiblesse, il veut se suicider. Mais rentrant en lui-même il se relève: « Que diraient mes soldats... O mon âme reprends ta mâle fermeté. Le suicide toujours est une lâcheté. Laissons cette infamie à l'odieuse Rome Et soyons jusqu'au bout véritable grand homme... »

Quelle belle vérité chrétienne et historique! Et quels beaux vers! S'il tient à la vie c'est pour sa Gaule: « Que faire de la vie quand ma Gaule a vécu! et son fils qu'il aime plus encore que sa vie il le sacrifie plutôt que de livrer sa forteresse, et trouve encore la force de l'encourager: « Sois fier! si jeune encore tu meurs pour ton pays! »

Combien se fait encore mieux sentir ce dévouement enfin lorsqu'il va signer la capitulation pour obéir à ses soldats: En pressant ce roseau Je sens, saisi d'horreur, que tout mon sang frissonne. Un grand peuple finit... sa dernière heure sonne... »

On est atterré avec les héros. Mais quelle fière épître: « Au proconsul César: Forcé par ses soldats Luctère rend le fort; mais lui ne se rend pas, Il s'excepte. »

Comme on applaudit de grand cœur! Des deux derniers actes, la moitié peut-être ne méritent pas moins d'être applaudie.

Que dire maintenant des exemples si nombreux de désintéressement! Luctère, Viridumar, Vergassillam, le jeune Gallus, tous ces héros se sacrifient, sans espérer d'autre récompense que libérer le territoire ou mourir. Luctère méprisant la peur qu'un Gaulois ne connaît pas, refuse à César son or: « La surprise et la honte un moment m'ont fait taire. Eh quoi, vous avez cru qu'on achète Luctère... Qu'il se vend comme fait à Rome un sénateur... »

il refuse la gloire, — quoique son plus grand amour soit elle après sa Gaule... Il ne veut pas tant s'abaisser: « Pour monter à la gloire Et troquant son honneur contre une dignité Arriver par la honte à l'immortalité... »

Il refuse d'être son second: « J'ose plus entreprendre Je veux vous surpasser... Le pouvez-vous prétendre? — Qui! vous avez dessein vous d'être un conquérant Et moi d'être un sauveur: un sauveur est plus grand. — Mais son beau dévouement reste sans récompense. — Un homme tel que moi, César, jamais n'y pense. (Il faudrait tout citer.) »

CÉSAR — Et moi je suis content pourvu qu'on m'obéisse.

LUCTÈRE — Je ne puis donc sans vous devenir général. J'ai toujours été libre et j'obéirais mal... — Jusques au rang d'ami je vous élève encore: Etre ami de César est un bienfait des Dieux. — Mais être son rival est encore plus glorieux.

Ainsi presque toujours, jusqu'à la fin de la pièce. Trouver mieux serait je crois difficile. Tant de vertus forcent l'admiration de César lui-même. Et quoiqu'il ait ordonné la mort de Luctère que la trahison lui a livré, il ne peut s'empêcher de dire en apprenant cette mort: « Je voudrais, tant j'estime un si beau caractère Si je n'étais César avoir été Luctère. »

Comme l'a dit Monseigneur dans une allocution familière où régnaient le tact et le goût exquis qui lui sont habituels: « C'est une belle pièce et une bonne œuvre. »

Les jeunes acteurs se sont fort bien acquittés de leurs rôles. Voici maintenant les noms des élèves le plus souvent couronnés: En *Philosophie* 2^e année, boursiers: MM. Marcoly et Lavergne. 1^{re} année, MM. Fournier et Ponget. *Rhetorique*, MM. Larnaudie et Calcat. *Seconde*, Bras Pierre et Cadiergues. *Troisième*, Jardel, Charles; Lacaze et Valéry. *Quatrième*, Lamothe et Sarrot. *Cinquième*, Sindon et Marty. *Sixième*, Bès Michel, 11 fois couronné et Lacaze Louis. *Septième*, Sucan et Bariéty. *Huitième*, Bala-guéry 9 fois couronné et David.

Pny-l'Evêque, 25 août. Un de vos abonnés.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 21 au 28 août.

Naissances. — Brel, Jeanne, rue des Mirepoises, 5. Poissonnier, Marguerite, rue du faubourg Ste-Catherine, 3. Dozon, Marie, rue des Boulevards, 10. Gramont, Marie, à Cabessut. Davant, Jeanne, à St-Georges. Pouillet, Marie, rue des Augustins.

Décès. — Girma, Baptiste, 28 jours, à Bach. Krémer, Léon, 21 mois, rue des Augustins. Montaudie, Jeanne, 6 mois, Citadelle. Noble Jeanne, 67 ans, célibataire, boulevard Sud. Sémirat, Ernest, 10 mois, rue des Soubirons. Rollès, Célestin, 11 mois, rue du Château.

Dernières Nouvelles

Paris, 27 août. Le Standard dit que des troubles ont éclaté à Caboni depuis le départ des Anglais. La situation s'aggrave.

Le Times annonce que les cabinets examinent actuellement l'opportunité de la démonstration navale. Le délai sollicité par la Porte ne sera pas accordé.

Le Rappel dit qu'à la rentrée des Chambres, M. Gambetta parlera en faveur du scrutin de liste. Le gouvernement se prononcerait dans le même sens.

L'Evénement croit que des poursuites seront intentées au Gil Blas pour fausses nouvelles.

Le Télégraphe considère comme probable que le contre-amiral Lallemand, membre du conseil des travaux de la marine, sera nommé préfet maritime de Cherbourg, en remplacement du vice-amiral Ribourt.

Un commencement d'incendie a eu lieu jeudi matin au Grand-Opéra. Il a été promptement éteint. Les dégâts sont peu importants.

Bourse de Paris

Cours du 28 Août. Rente 3 p. % 86.00, 3 p. % amortissable 87.80, 4 1/2 p. % 117.50, 5 p. % 119.70

VALEURS DIVERSES au comptant. CLOTURE du 27 août, CLOTURE précédente. Banque de France 3.440, 3.445, Crédit foncier 1.338 75, 1.356 25, Orléans-Actions 1.232, 1.230, Orléans-Obligations 389, 389, Suez 1.283, 1.081 25, Italien 5 % 85 60, 85 37

Marché aux Bestiaux de La Villette. Paris, 26 août.

ESPECES de BESTIAUX. AMENÉS, VENDUS, PRIX EXTRÊMES. Bœufs 123, 96, 1.12 à 1.70, Vaches 51, 48, 1.00 à 1.60, Taureaux 18, 13, 1.00 à 1.36, Veaux 1.451, 1.397, 1.24 à 1.90, Moutons, Porcs.

Etude de M^r Scipion DELBREIL, avoué-licencié à Cahors.

EXTRAIT DE JUGEMENT PORTANT SÉPARATION DE BIENS

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du vingt-trois août courant, la dame Emilie Barel, sans profession, habitante et domiciliée de la commune du Montat, a été séparée de biens d'avec le sieur François Nouvel, son mari, propriétaire, cultivateur, habitant et domicilié de ladite commune.

Pour extrait certifié véritable: A Cahors, le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt. L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Avis aux Familles.

Une salle d'asile laïque et payante est ouverte dans le quartier nord de Cahors, maison Garric, en face de la place Thiers. La Directrice de cet établissement M^{lle} Alphonsine Carrié, munie d'un brevet spécial pour la direction des établissements de ce genre et possédant déjà la pratique et l'habitude de cet enseignement reçoit tous les enfants proprement mis à partir de l'âge de 2 ans.

Elle serait disposée à recevoir dans sa maison un certain nombre de jeunes personnes qui désireraient travailler sous sa direction pour obtenir le diplôme de directrice de salles d'asile.

RENTE FONCIÈRE Sa hausse progressive. — Son traité de 200 millions avec le Crédit foncier de France, assurant l'augmentation du revenu et le doublement du capital. — Réserves sociales dépassant déjà 10 0/0 du capital versé et devant progressivement doubler une fois de plus le capital.

RENTE FONCIÈRE Le conseil d'administration, présidé par M. le baron Haussmann, compte parmi ses membres plusieurs administrateurs du Crédit foncier de France.

LIRE 1^o Le rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires par M. le baron Haussmann, au nom du conseil d'administration; — 2^o L'extrait du procès-verbal de la dernière assemblée des actionnaires du Crédit foncier: discours de M. le gouverneur; — 3^o La brochure de D'ARGENT, du Gaulois. On délivre gratuitement ces documents chez le fondateur de la Rente Foncière, la BANQUE PARISIENNE, Société anonyme; capital, 20 millions de francs; siège social, 7, rue Chauchat, Paris. — Bureaux auxiliaires: A, 41, rue de Rennes; B, 10, rue Turbigo. — Envoi franco sur demande.

AUX 100,000 PALETOTS, Boul-Nord, Cahors

Pardessus demi-saison, longs, cintrés, coupe et étoffes nouvelles, établis dans des conditions de prix exceptionnelles. — Prix-Fixe. (Voir aux annonces.)

Avis. Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins muqueux, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{lle} la duchesse de Castelstuart, le duc de Plöskow, M^{lle} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr. Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476: M. le curé Comparetti, dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 99,625: Avignon, 18 avril 1876. La Revalescière m'a guérie, à l'âge de 61 ans,

d'une épouvantable maladie de vingt ans, des dépressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalescière. — Léon PEYLET, instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte, 1/4 kil., 2 fr. 15 2/2, kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, honore la digestion et sommeil rafraichissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt, partout chez les bons pharmaciens et épiciers, Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDEUSES. Dépôt à Cahors, Vinet droguiste.

EMPRUNT TURC

Paiement des Coupons. — Récapitalisation des Fonds engagés.

Banque Orientale

Paris, 16, Avenue de l'Opéra, 16, Paris.

Les Porteurs d'EMPRUNT TURC 5 0/0 et d'OBLIGATIONS OTTOMANES doivent s'adresser ou écrire au Directeur en mentionnant leurs noms, adresse et la quantité de rentes ou d'obligations dont ils sont possesseurs.

PAIEMENT TRIMESTRIEL DE L'INTÉRÊT

Réponse explicative est envoyée immédiatement sur demande

LA VIE DOMESTIQUE

JOURNAL BI-MENSUEL ILLUSTRÉ

La plus complète et la plus variée des Revues de la famille.

LA VIE DOMESTIQUE

est rédigée par des célébrités littéraires et scientifiques. Chaque numéro contient, en outre, une chronique de mode, accompagnée d'un patron découpé. C'est le journal indispensable à tous les foyers dont il est le conseil écouté. Il offre à ses lecteurs des primes, qui sont de véritables occasions de séduction et de bon marché.

Abonnement: 10 fr. par an.

Prix de faveur pour nos abonnés: 7 francs par an

Adresser mandat-poste à M. le directeur de la Vie Domestique, 39, rue Richer. — Paris.

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

20 ans de succès

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

et

CHIRURGIEN-DENTISTE

Du Lycée de Cahors, et des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze,

Boulevard Nord, en face la Mairie, à Cahors (Lot) tous les mois du 1^{er} au 10. Faubourg Leclère, en face la Guierle, à BRIVE (Corrèze), du 10 au 30 de chaque mois.



GRAINE DE LIN TARIN

Pharmacie, Place des Petits-Pères, 9, PARIS

Constipations, Coliques, Diarrhées, Maladies du Foie et de la Vessie. Une cuillerée à soupe matin et soir dans un quart de verre d'eau froide.

EXIGER MARQUE DE FABRIQUE SUR BOITE FEU-BLANC

La boîte: 1 fr. 30

ARTRES-DEMANDEAISONS-MICROUSANG

POMMADE FONTAINE, repousse souverainement, le Pot: 2 fr.

ESSENCE DE SALSEPAREILLE FONTAINE, le Flacon: 5 fr

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

ENRICHISSEZ-VOUS

LA CIRCULAIRE FINANCIÈRE DU COMPTOIR DE REPORTS ET D'ARBITRAGES. Est envoyée gratuitement à quiconque en fait la demande par lettre affranchie. Cette circulaire, généralement appréciée pour ses renseignements sûrs et raisonnés, a fait réaliser, en 1879, à la clientèle de la Maison un BÉNÉFICE DE DEUX MILLIONS.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir en grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaises pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'hiver.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS - MODÉRÉS.

DELPECH

COUVREUR ZINGUEUR

23, rue de la Liberté, à Cahors,

A l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs, que, établis à Cahors depuis peu, il se charge des Couvertures de bâtiments en zing ou en ardoise, toutes finitions comprises.

Ornements en zing et garnitures en plomb. Chaines à dilatation. Couverture ardoise mosaïque. Couverture ardoise agrafée ou à pince, ne se déformant pas par suite de la déviation des charpentes en bois ou de la dilatation de celles en fer, et conservant toujours leur régularité première. L'ardoise étant inaltérable de sa nature, les couvertures défectueuses ne sont dues qu'à la mauvaise façon.

Le Sieur Delpech espère que MM. les propriétaires voudront bien honorer de leur confiance. Il offre pour garantie de son travail l'appréciation de M. es architectes. On trouve chez lui divers échantillons.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE

HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'échantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco

La Banque Parisienne

Capital: 20 millions de francs

7, rue Chauchat, 7 Paris.

Bureaux auxiliaires: A 41, r. de Rennes B 10, r. de Turbigo

garantie contre le risque

de remboursement au pair

Les porteurs d'obligations

remboursables

Aux Tirages de Juillet 1880.

PRIME DE LA GARANTIE PAR TITRE

Oblig. Ville de Paris 1865... 0,10 c.

— Gaz de Bordeaux 5 0/0... 0,35

— Voitures à Paris 5 0/0... 0,60

— Suez 5 0/0... 0,30

Bons de liquidation (Paris)... 1,20

Lire tous les mercredis Le Capital

iste qui contient avec tous les tirages

une notice détaillée relative au fonctionnement, et aux prix de cette

opération.

LE SOIR

Journal Politique et Financier

(11^e Année) PUBLIE CHAQUE JOUR

EN SUPPLÉMENT

Une cote de toutes les valeurs de Bourse, cotées et non cotées.

Une semaine d'essai: UN F.

30 fr.

PARIS

12, rue Grange-Batelière

A VENDRE

Une étude d'Huissier

A la résidence de Villefranche

Aveyron bien achalandée et ex

cellent rapports.

S'adresser pour le prix et les renseignements à M^e Vaissette notaire à Villefranche.

MAISON

de Lingerie pour homme, sur mesure

Scille Maison à Montauban

CHEMISE-BREVETÉE SYSTEME BREVETÉ

Représentée à CAHORS,

par M. DIDES

Coffeur-parfumeur, 17, Boulevard Sud.

20 à 25% de Revenu par An, payables par Mois. SÉCURITÉ ABSOLUE. Résultats des années 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879. — Brochure explicative: 60 centimes. S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, PARIS

Pharmacie centrale de Cahors. Spécialité de Bandages, Bas à varices, Ceintures ventrières, Appareils en Caoutchouc et Articles d'allaitement. Irrigateurs - Clyso. PHARMACIEN

Successor de VINEL. La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle par la grande attention qu'elle porte dans ses préparations pharmaceutiques, la qualité et la fraîcheur de ses produits, sortant des premières fabriques de France et de l'Etranger, la modicité de ses prix. Spécialité de Vin de Quinquina ferrugineux au Malaga. Vin de Quinquina supérieure Malaga, Madère, Vieux Bordeaux, Vieux Cahors. Grand choix de Pastilles et Pâtes pectorales, d'un goût exquis, et d'une efficacité sûre dans les Rhumes. Elixir vermifuge Bonafois. — Extrait fluide des trois piquins pour préparer soi-même et à l'instant un bon litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, Eau de toilette, toniques, hygiéniques, quinquina pectoral et Pastilles des Chantres, infailibles contre les Rhumes récents ou anciens. Thés et Chocolats variés.

TRÈS PROCHAINEMENT OUVERTURE DU GRAND HOTEL-RESTAURANT du Palais National. A VENDRE BONNE OCCASION APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE avec nombreux accessoires. S'adresser au bureau du Journal. A CÉDER Une Etude de Notaire A LAUZERTE (Tarn-et-Garonne) S'adresser à M^{me} BERTRAND

CONSTRUCTION ET REPARATION DE MACHINES DE TOUTE SORTE LOUIS DEBYSER. Ancien mécanicien de marine, longtemps attaché aux Chemins de fer et à de grands établissements industriels en France et en Espagne, se charge de la réparation ou de la construction de toutes machines qu'on voudra bien lui confier: machines à vapeur fixes, locomobiles, machines à coudre, etc. Successeur de Ramondou, Quai-Séguir, Cahors.

TABLEAU DES DISTANCES. Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour. De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX: 1 FRANC. Chez M. Layou, rue Valentre, à Cahors.